



Application Pour optimiser vos chances de remporter des Appels d'Offres et pour vous éviter de lire toute la presse tous les matins, Il est important de bien connaître les plateformes sur lesquelles vous pouvez télécharger les Avis et les Dossiers Marchés et déposer votre réponse électronique.
Bien **identifier le Profil Acheteur** de la Collectivité est **important** pour **connaître immédiatement le processus opératoire** à utiliser pour déposer une réponse électronique.



Veille et Alerte AO



Veille AO pour détecter les marchés

La publicité des marchés

La publicité est un élément essentiel d'une procédure, qui garantit l'égalité d'accès des candidats aux marchés. Elle est obligatoire pour la quasi-totalité des marchés au-delà de 15 K€ hors taxes.

Les publicités adaptées

Les marchés < à 90 K€ HT, ainsi que les marchés de services de l'article 30 quelque soit leur montant, doivent faire l'objet d'une publicité « adaptée » par la personne publique en fonction de l'objet du marché et de son montant. Il peut s'agir d'un journal local, d'un site internet, de sites spécialisés dans le domaine des marchés publics ou dans le domaine considéré du marché, etc.

Mode opératoire

Consulter la liste des plateformes proposées à la page suivante
Sur chacun de ces sites, l'entreprise pourra télécharger l'ensemble des pièces du Dossier Marché et déposer sa réponse électronique dématérialisée.

INTRO DEMAT

JURIDIQUE

VEILLE

PREQUIS

CERTIFICAT

SIGNATURE

BUREAUTIQUE

DEMAT

BONUS DEMAT

VENTE



Les Supports de Publicité des AO

LA MULTITUDE DE SOURCES

Le Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) : c'est le support de publication nationale de référence pour les acheteurs publics. À noter que le BOAMP propose aux acheteurs des publications à faible coût pour les procédures inférieures à 90 K€ (MAPA* électroniques) qui, de ce fait, ne sont visibles que sur le site internet et pas sur le journal officiel en format papier (<http://www.boamp.fr>).

Le Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) : il est de moins en moins pertinent sur les marchés de travaux du fait du relèvement des seuils de publication de marché. Le JOUE est le support officiel européen de publicité (<http://ted.europa.eu>).

La presse spécialisée : les quotidiens régionaux disposent quasiment tous de sites internet permettant de consulter les annonces légales.

Le Moniteur : spécialisé sur les marchés de travaux, le site du Moniteur est plus exhaustif que sa version papier. À l'image du BOAMP, il propose aux acheteurs de publier certains avis uniquement sur le site et ce, pour un tarif réduit (<http://www.marchesonline.com>).

Les sites des collectivités sont aussi des sources d'informations à prendre en considération.

Les supports de publicité Papier ou internet des Appels d'Offres

Principe

Pour bien cibler vos marchés, vous pouvez saisir **les mots clés**, ou, saisir précisément **le code CPV** etc... La collectivité est tenue d'informer les entreprises des marchés qu'elles réalisent.

3 cas de figures suivant le seuil et la nature du marché **CF Fiche N°6** Le Rappel des seuils de Marchés

- Pour les **marchés < 90 K€**
Publicité libre et qui doit être suffisante (permettre une libre concurrence...)
- Pour les **marchés > 90 K€** la collectivité doit publier un avis (normalisé) au BOAMP ou dans un JAL
Pour le BOAMP => www.Boamp.fr
Pour connaître la liste des Journaux d'Annonces Légales d'un département => www.APCE.fr
- Pour les **marchés formalisés** Travaux > 5 M K€ ou Fournit. et Services > 200 K€ (Etat > 135 K€)
La collectivité doit publier un avis (normalisé) au BOAMP et au JOUE Européen
Pour le BOAMP => www.Boamp.fr Pour le JOUE => www.ted.europa.eu

Les journaux d'annonces légales

Les journaux d'annonces légales (JAL) sont un autre moyen de satisfaire l'obligation de publicité. Pour obtenir la qualification de JAL, un journal doit être habilité en fonction du tirage réel par un arrêté préfectoral du département du lieu du siège du journal.

=> La liste est disponible dans chaque Préfecture ou sur www.apce.fr (rubrique Outil /JAL)



Certaines publications sont spécifiquement dédiées aux annonces de marchés publics. En France, il s'agit du **Bulletin officiel d'annonces des marchés publics (BOAMP)**, publié par la Direction de l'information légale et administrative, qui constitue un des services du Premier ministre. Tous les marchés dont le montant dépasse les **seuils** de procédures formalisées doivent obligatoirement faire l'objet d'une publicité au BOAMP. De même, lorsque le montant du marché dépasse 90 000 € hors taxes, la personne publique doit publier soit au BOAMP, soit dans un journal d'annonces légales. Le **Journal officiel de l'Union européenne (JOUE)** est l'équivalent du BOAMP au niveau de l'UE, et tous les marchés qui dépassent les seuils de procédure formalisée doivent y être publiés. Ces deux publications sont : www.boamp.fr/ et www.ted.europa.eu.

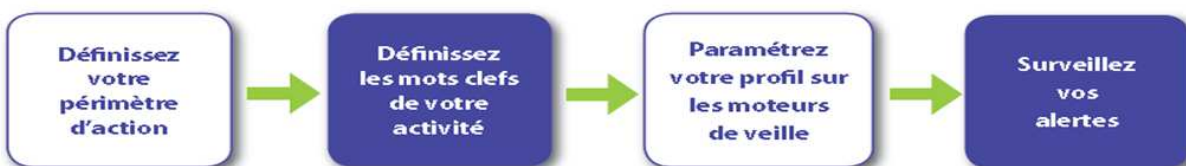


Définir votre Périmètre, vos Mots clés, vos Zones géographiques,

Poser une Alerte gratuite ou payante



Les étapes pour identifier vos marchés :



Options de mon profil

Obtenir des alertes

Recevoir un mail si aucune consultation ne correspond à mes critères

Définition de mon profil

Mots-clés (séparés par des espaces)

Mots clés : ACCOUSTIQUE ACOUSTIQUE BRUIT PHONIQUE

Informations complémentaires sur le marché

Entité(s) adjudicatrice(s)	Toutes
Entité adjudicatrice déjà sélectionnée	
Type de marché	<input checked="" type="checkbox"/> Public <input checked="" type="checkbox"/> Privé
Type de prestation	<input type="checkbox"/> Études <input type="checkbox"/> Fournitures <input type="checkbox"/> Travaux Publics <input type="checkbox"/> Travaux de Bâtiment <input type="checkbox"/> Services <input type="checkbox"/> Autres

Zone(s) géographique(s)

Cliquez sur les départements désirés ou choisissez dans la liste

Liste des départements sélectionnés :

- 59 Nord
- 62 Pas-de-Calais
- 02 Aisne
- 80 Somme
- 10 Aube
- 60 Oise
- 42 Loire
- 69 Rhône
- 38 Isère
- 73 Savoie
- 74 Haute-Savoie
- 50 Manche

Fréquence de l'alerte : **Quotidienne**

Mots clés :

Attention aux problèmes déjà rencontrés

- ⇒ Accentué **Maîtrise d'oeuvre ?**
- ⇒ Orthographe **Acoustique ?**
- ⇒ Tronqué **Photo ? Copie.....**
- ⇒ Exact **Photo**
- ⇒ Composé **Travaux Publics ?**
- ⇒ Abréviation **TSD ? Télésiège débrayable**
- ⇒ Synonyme **Siege, gradin, stade ?**
- ⇒ Polluant **Internet ?**

Code CPV : **nnnnnnn ?**

Trvx, Fourn., Services : **?**

Collectivité : **?**

Depts, Régions : **?**

La mise en place d'un filtre de sélection pour une Alerte

Source www.marches-securises.fr

Poser des alertes gratuites sur les différentes plateformes est efficace. Vous serez immédiatement informé des marchés passées par la Collectivité. Attention au choix du filtre, trop large vous êtes pollué de réponses, trop restreint vous risquez de manquer un marché important. (Pensez aux abréviations, synonymes, caractères spéciaux, faute d'orthographe...) **Vérifier le bon fonctionnement régulièrement.**

INTRO DEMAT
JURIDIQUE
VEILLE
PREQUIS
CERTIFICAT
SIGNATURE
BUREAUTIQUE
DEMAT
BONUS DEMAT
VENTE



Alertes gratuite Marchés Publics

Les sites proposent gratuitement des alertes périodiques basées sur des recherches sauvegardées par profils ou mots clés

Pour aller plus loin il faut s'abonner à un service de veille

www.boamp.fr

www.ted.europa.eu



www.marchesonline.com

www.ouestmarches.com

www.klekoon.com

et les JAL www.apce.fr =>

principales Plateformes AO ...

Conseil : Prendre les alertes à la source



Les Alertes gratuites accessibles par internet



Le module de recherche sur le BOAMP

Source www.Boamp.fr



Le site public boamp.fr, permet désormais **accéder facilement et gratuitement** aux commandes publiques. Une source de débouchés commerciaux particulièrement intéressante en ces temps de crise économique. Trop compliqué et trop cher, en un mot inaccessible. Voilà comment le parcours d'accès aux marchés publics est toujours apparu aux PME, à juste titre... De nouveaux outils leur permettent désormais de détecter facilement les annonces de marchés publics qui les concernent, de sélectionner les offres qui les intéressent, et d'y répondre. Le tout en ligne, et gratuitement !

Un outil conçu pour les PME

Cette belle initiative émane de la direction de l'information légale et administrative (Dila), editrice du Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP), et du site boamp.fr. " Nous avons modernisé nos outils en nous mettant dans la peau des dirigeants de PME, détaille Xavier Patier, directeur de l'information légale et administrative dans les services du Premier ministre. Nous voulions que notre site soit plus convivial et qu'il offre de vrais services. Notre objectif est que le chef d'entreprise qui vient sur boamp.fr se sente pris par la main et incité, dès qu'il repère un marché public qui l'intéresse, à mener l'aventure jusqu'au bout".

Une recherche multicritère

Première étape : la recherche d'appels d'offres. De multiples critères, qui peuvent être croisés entre eux, permettent aux PME d'identifier rapidement et précisément les marchés publics auxquels elles seraient susceptibles de candidater. La sélection peut se faire par métier ou par domaine d'activité, par zone géographique, mais aussi en fonction des mots clés présents dans l'annonce, de la période de publication de l'appel d'offres, ou encore de la date limite de réponse.

Des alertes en mode " push "

Encore mieux : les PME peuvent s'abonner gratuitement à un système d'alerte en mode " push ". Elles recevront alors automatiquement dans leur boîte mail, au fil de l'eau, les annonces de marchés publics qui les intéressent. " Chaque entreprise peut créer jusqu'à cinq profils d'alertes en push, souligne Xavier Patier. Le compte client permet également de paramétrer et de sauvegarder des critères de recherche avancés. Il suffit alors d'un clic pour lancer le moteur de recherche à chaque nouvelle connexion sur le site ".

Un site de rencontres

Lorsqu'une PME a sélectionné un appel d'offres, elle peut consulter son cahier des charges, puis, si elle le souhaite, soumissionner en ligne. La suite sera affaire de feeling entre les deux parties. Ce qui fait dire malicieusement à Xavier Patier: "En fait, boamp.fr est un site de rencontres entre donneurs d'ordres publics et entreprises!". Souhaitons que ce site de rencontres génère de nombreuses unions, aussi heureuses que profitables, entre PME et commanditaires publics...

Source : *Nathalie Mourlot dans L'Express*



Le module de recherche sur le site de Marches Online

Source www.MarchesOnline.com

Les Plateformes de Dématérialisation

L'entreprise peut s'inscrire gratuitement, définir son profil précis « **Je suis plombier dans la Creuse** » et recevoir une alerte mail tous les matins lui présentant les marchés susceptibles de l'intéresser.

edisys.com
e-marchespublics.com
forsup.com
klekoon.com
marches-demat.com
marches-publics.gouv.fr
marches-publics.info
marches-securises.fr
marco-web.fr
omnikles.com
sis-france.com
synapse-entreprises.com



Pour en savoir +, la Fiche n° 39 présente en détail les 10 principales plateformes.

e-marchespublics.com
Bienvenue BERNARD TRUFFAUT (btruffaut@neuf.fr)
01 72 36 55 48 26 octobre 2012 - 08:09 ID usersoc: 146266

Changements relatifs à l'arrêté du 15 juin 2012 à propos de la signature électronique. - Télécharger les tarifs

Recherche complète | Mon profil de veille | Recherche automatique | **Mes alertes reçues** | Ma sélection de marchés | Mes A.C. / A.M.I. / Mes devis | Mes formulaires | Ma fiche annuelle | Mes concurrents

Recherche sur mes alertes reçues :
Sélection d'appels d'offres du 26/10/2012.
Ajoutez des mots clés, ciblez votre zone géographique depuis l'onglet « Mon Profil de veille ».
Lancez une recherche automatique instantanée sur la base de votre profil depuis l'onglet « Recherche automatique ».

Select.	Mémo	Source	Pays	Dépt. (zone)	Parution	Organisme	Catégorie	Objet	Lots	Procédure	Avis	Date cand.	Date Offre	
★	📄	Gratuit 223627	FR	33	25/10/2012	Mairie de salles	Fourniture	Marche a bons de commande pour la fourniture et la livraison de : fournitures bureau, papier, enveloppes consommables et périphériques informatiques aux services municipaux de la ville de salles		AAPC Proc.Adapt	Avis Dossier Dépos	Historique Questions Formulaires	Voir annonce	29/11/2012 à 12:00
★	📄	Gratuit 223565	FR	72	25/10/2012	Grpt de commandes du sud sarthe	Fourniture	Fourniture de matériel informatique et équipement de réseau		AAPC Proc.Adapt	Avis Dossier Dépos	Historique Questions Formulaires	22/11/2012 à 12:00	22/11/2012 à 12:00
★	📄	Gratuit 223533	FR	17	25/10/2012	Sdis 17	Travaux	Missions de conseils et d'assistance en téléphonie, en interconnexion de sites et en accès internet.		AAPC Proc.Adapt	Avis Dossier Dépos	Historique Questions Formulaires	Voir annonce	22/11/2012 à 12:00

Bonjour Mr TRUFFAUT,
Vous trouverez ci-dessous les marchés du jour correspondant à vos alertes et marchés suivis :

Alertes marchés

ALENTOURS DE RENNES

- + Construction d'un centre d'ac...
- + Réalisation d'un programme...
- + Construction de l'immeuble de bure...
- + Mission de maîtrise d'oeuvre...
- + Construction d'un bâtiment...

[Voir tous les marchés...](#)

Éviter les Alertes peu exploitables, 3 mots + 1 lieu ne suffisent pas !

Source Ouest Marchés

CONSEIL RapidAO Perfectionnez votre veille commerciale **Marchés Publics**

- ⇒ mettez en place des **alertes gratuites quotidiennes** sur les Plateformes pour être informé immédiatement des marchés qui vous intéressent.
- ⇒ ne confondez pas les différents avis **publication** et (avis **attribution** ou **art133**).



Vos remarques, vos questions, votre FAQ ... sur www.ClubAO.fr